Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 6580

Intitulé

Investigateur en cybercriminalité

Nouvel intitulé : <u>Investigateur en cybercriminalité de sécurité intérieure</u>

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Office Central de Lutte Contre la Criminalité	Chef de l'Office Central de Lutte Contre la
Liée au Technologie de l'Information et de la	Criminalité Liée au Technologie de l'Information et
Communication	de la Communication

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire exerce les activités suivantes: - Conduire des enquêtes judiciaires de haut niveau technique dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC)

- Constituer un partenariat technologique exclusif et incontournable avec tout autre service d'investigations judiciaires dans le domaine de la commission d'infractions liées ou facilitées par les TIC
- Assurer l'évolution du métier dans le domaine de la cybercriminalité
 - Le titualire possède les compétences suivantes: Analyser et catégoriser les infractions pénales
- Déterminer le cadre juridique d'intervention ;
- Rassembler les preuves nécessaires à l'établissement du dossier de procédure ;
- Identifier, interpeller et déférer les auteurs devant l'autorité judiciaire ;
- Témoigner devant la juridiction pénale
- Procéder à un véritable audit de sécurité lors de la constatation de faits de piratage
- Etre l'interlocuteur privilégié entre les opérateurs techniques et les services enquêteurs
- Conseiller et orienter les services territoriaux pour répondre à leurs interrogations techniques,
- Assurer un partenariat interministériel opérationnel
- Répondre aux co-saisines techniques sollicitées par les magistrats sur des dossiers à forte implication technologique
- Assurer une veille technologique
- Etre une force de proposition pour le législateur lors de l'émergence de phénomènes criminalistiques nouveaux
- Concevoir et dispenser des actions de formation et de sensibilisation
- Assurer un suivi statistique de la cybercriminalité

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Police nationale Police judiciaire,

Enquêteurs affectés au sein de la DCPJ ,de la Direction Centrale de la Sécurité Publique (DCSP) , de la Direction Centrale de la Police aux Frontières (DCPAF). de l'OCLCTIC,

Codes des fiches ROME les plus proches :

<u>K1704</u> : Management de la sécurité publique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

A l'issue d'un parcours de formation, la certification comprend 4 composantes : - réussite aux épreuves: questionnaire et dossier technique

- exercer les fonctions d'investigateur en cybercriminalité pendant 3 années au minimum
- présenter à la validation du jury final un dossier relatif à un cas réel et vécu
- une grille d'évaluation professionnelle renseignée par le chef de service

VAE:- Renseigner le dossier de Validation des Acquis de l'Expérience

- Tout document écrit potentiel (titres, attestations, coupures de presse) qui sera apprécié par le jury d'aptitude professionnelle.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou	X	
d'étudiant		
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X		5 personnes : - Le chef de l'OCLCTIC - 2 personnels de l'OCLCTIC - 1 expert en informatique - 1 représentant des acteurs privés du monde de l'informatique
En contrat de professionnalisation		Χ	
Par candidature individuelle		Χ	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		5 personnes : - Le chef de l'OCLCTIC - 2 personnels de l'OCLCTIC - 1 expert en informatique - 1 représentant des acteurs privés du monde de l'informatique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Accessione on Nouvelle Careacine		ı
Accessible en Polynésie Française	Х	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 janvier 2009 publié au Journal Officiel du 7 février 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Investigateur en cybercriminalité avec effet au 7 février 2009, jusqu'au 7 février 2014.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Autres sources d'information :

http://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/organisation/direction-centrale-de-la-police-judiciaire/lutte-contre-la-criminalite-organisee/office -central-de-lutte-contre-la-criminalite-liee-aux-technologies-de-l-information-et-de-la-communication

Lieu(x) de certification :

Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales (MIOMCT) Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) Sous-Direction de la Lutte contre la Criminalité Organisée et la Délinquance Financière (SDLCODF)

Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information et de la Communication (OCLCTIC)

101, rue des trois Fontanot 92000 NANTERRE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information et de la Communication (OCLCTIC) 101, rue des trois Fontanot 92000 NANTERRE

Historique de la certification :

Certification suivante : <u>Investigateur en cybercriminalité de sécurité intérieure</u>